

## AVIS DE LA BOURSE

### Admission et Introduction d'emprunts au Marché Obligataire de la Cote de la Bourse

L'emprunt «ATL Subordonné 2017 » a été admis à la cote de la Bourse le **16/11/2017** et il sera négociable en Bourse à partir du **06/12/2017**. Les principales caractéristiques de l'emprunt précité sont exposées dans le tableau ci après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Code ISIN	Mnémonique	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1 <sup>ère</sup> Échéance	Dernière Échéance
ATL Subordonné 2017	Arab Tunisian Lease	BNA Capitaux	TN0004700712	ATL7S	ATL S1024 7,9%P7-2	7,90	7 ans dont 2 ans de grâce	100	AP	200 000	20,000	16/10/2017	16/10/2018	16/10/2024

**NB :** Les modalités pratiques relatives à la cotation et au calcul des coupons courus des emprunts obligataires sont publiées sur le site internet de la Bourse sous la rubrique avis et décisions de la Bourse.